

Le légaliste

AVY IMMOBILIER

Annonce n° 1930
Type Constitution de société
Parution web 29/01/2026
Parution print 29/01/2026 · Le Journal de Mayotte (ffff)

AVIS DE CONSTITUTION

Par ASSP en date du 02/01/2026 il a été constitué une SCI dénommée :

AVY IMMOBILIER

Siège social : 28 Frederic DEBELMARE Kangani , 97600 KOUNGOU

Capital : 1000 €

Objet social : La société a pour objet : - L'acquisition, l'administration, la restauration, la construction, et l'exploitation par bail, location ou autrement, de biens et droits immobiliers ou de tous autres immeubles bâtis et/ou non bâtis dont elle pourra devenir propriétaire par voie d'acquisition, échange, apport ou autrement, ainsi que l'emprunt de tous fonds nécessaires à la réalisation de cet objet social. -La mise à disposition à titre gratuit ou onéreux de biens et droits immobiliers appartenant à la société à l'un de ses associés. -Et plus généralement toutes opérations de quelque nature qu'elles soient se rattachant, directement ou indirectement, à l'objet sus-indiqué pourvu qu'elles ne modifient pas le caractère civil de la société.

Gérance : M AVY-CHARLES Romain Charles Pierre demeurant 28 Frederic DEBELMARE Kangani 97600 KOUNGOU

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de MAMOUDZOU.

Annonce publiée sur AJL976.yt. Directeur de la publication : Bruno MATTEI, directeur de publication du Journal De Mayotte.